

## MIGRANTS

### Mineurs isolés : 450 places d'accueil en plus

PHOTO CO - LAURENT COMBET



Christian Gillet.

Le département de Maine-et-Loire accueille actuellement et prend en charge 429 mineurs non accompagnés. En cinq ans, les arrivées de jeunes étrangers en Maine-et-Loire se sont accrues de 550 %. Le Département a ainsi été amené à renforcer ses capacités d'accueil en lançant un appel à projets portant sur la création de 500 places d'hébergement. 400 places viennent ainsi d'être confiées à l'association l'Abri de la Providence. 50 places ont été attribuées au Secours catholique pour l'accueil dans le Choletais. 50 autres places seront prochainement créées dans le Saumurois. « Cette offre d'hébergement est une solution alternative au foyer ou à l'hôtel. Cette solution s'avère aussi, pour la collectivité, moins onéreuse que l'hôtel », souligne Christian Gillet, président du Département.